

UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL  
DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

# LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Ce dispositif permet de faire reconnaître  
ses compétences, sans passer par la  
case formation.



## ***La VAE, qu'est ce que c'est ?***

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet d'obtenir en totalité, ou en partie, un diplôme, un titre professionnel ou un certificat de qualification professionnelle inscrits au Répertoire des Certifications Professionnelles (RNCP). Ce dispositif s'adresse à tout personne, salariée ou non, quel que soit son niveau de formation, dès lors qu'une année d'expérience est justifiée, le lien direct avec le diplôme, le titre ou la certification visés.

## ***La VAE collective***

Vous pouvez choisir d'accompagner un ou plusieurs collaboteurs grâce au dispositif de la VAE. Dans ce dernier cas, la VAE collective peut porter sur une même certification ou des certifications différentes.

## **Pour l'entreprise**

### **Les avantages de la VAE**

**Ce dispositif est un moyen de :**

- Gérer les compétences au sein de votre entreprise,
- Qualifier et certifier vos collaborateurs,
- Favoriser les mobilités internes,
- Optimiser les parcours de formation par la validation partielle de certaines compétences.

### **L'accompagnement de vos collaborateurs**

**L'UPEC propose un accompagnement complet de 24h comprenant :**

- Des ateliers méthodologiques animés en binôme,
- Un rendez-vous pédagogique avec l'enseignant référent du diplôme visé,
- Un suivi individualisé par un accompagnateur VAE, tout au long de votre démarche, jusqu'à la préparation de votre soutenance devant le jury.

En cas de VAE collectives, les ateliers seront personnalisés en prenant en compte les particularités de votre structure.

### **Le financement**

La VAE peut être financée par le Plan de Développement de Compétences (VAE à l'initiative de l'employeur) ou le CPF (VAE à l'initiative du salarié).

Un congé VAE de 24h maximum peut être accordé pour les VAE à l'initiative du salarié.

## Pour le candidat

### Les avantages de la VAE

#### Ce dispositif est un moyen de :

- Sécuriser votre parcours,
- Faciliter votre évolution professionnelle,
- Acquérir une certification professionnelle reconnue en rapport direct avec votre expérience,
- Relever un défi personnel,
- Obtenir une certification en adéquation avec votre niveau de responsabilité.

### La démarche

#### Les grandes étapes de la VAE à l'UPEC :

1

##### *Candidature*

- Dépôt du dossier de recevabilité sur l'application EVAE : [vao.appli.u-pec.fr](http://vao.appli.u-pec.fr),
- Etude de la recevabilité administrative,
- Etude de la faisabilité pédagogique,
- Contractualisation et inscription.

2

##### *Rédaction*

Votre dossier ou « livret 2 » doit faire ressortir vos compétences au travers d'études de cas liées à vos expériences professionnelles et/ou extra-professionnelles. Les compétences doivent être en lien direct avec les attendus du diplôme visé.

3

##### *Soutenance*

Le jury VAE est composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels.

Il peut rendre trois types de décision : une non validation, une validation totale, une validation partielle.

**A savoir :** en cas de validation partielle, les blocs de compétences validés sont définitivement acquis. Un deuxième jury vous sera alors proposé pour obtenir une validation totale.

La durée d'une VAE est généralement d'un an.

### Le financement

Selon votre statut, différents financements peuvent être envisagés : soit par le compte CPF, soit par France Travail et même par le Conseil Régional.

Vous pouvez également auto-financer votre démarche.

**Direction de la Formation Professionnelle (DIFPRO)**  
Campus Mail des Mèches  
Maison de l'Innovation et de l'Entrepeneuriat (MIEE)  
94010 Créteil Cedex

<https://formpro.u-pec.fr>

## CONTACT

VAE  
vae-formpro@u-pec.fr

**SUIVEZ TOUTE L'ACTU  
DE LA DIFPRO SUR LES  
RESEAUX SOCIAUX**

**in** [LinkedIn](#)  
UPEC - Formation  
Professionnelle

**@** [Instagram](#)  
@upec.cfa

**f** [Facebook](#)  
UPEC - Formation  
Professionnelle